

PAIEMENT DES FRAIS DE LA CANTINE DU 1^{ER} TRIMESTRE

? Quels sont les frais de la cantine du 1^{ER} Trimestre

Option 4 jours

Nombre de jours

Montant

L

M

J

V

53

2 332,00 DH

Option 2 jours

Nombre de jours

Montant

L

M

26

1 144,00 DH

L

J

27

1 188,00 DH

L

V

26

1 144,00 DH

M

J

27

1 188,00 DH

M

V

26

1 144,00 DH

J

V

27

1 188,00 DH

Option 1 jour

Nombre de jours

Montant

L

M

J

V

13

572,00 DH

13

572,00 DH

14

616,00 DH

13

572,00 DH

Option 3 jours

L

M

J

40

1 760,00 DH

L

M

V

39

1 716,00 DH

L

J

V

40

1 760,00 DH

M

J

V

40

1 760,00 DH

Rendez-vous dans notre bureau de permanence

Rendez-vous dans notre bureau de permanence



? Quel est le délai de paiement ?

Le délai de paiement pour la cantine s'étend

Du **01 au 16 septembre 2026.**

Nous vous remercions de bien vouloir régler les frais de cantine de votre enfant avant cette date limite.

N'hésitez pas à contacter le responsable du site Monsieur **Hamid EL AKKARI**, responsable du site, reste disponible et joignable par téléphone :

Au **06 62 05 94 09**

ou par mail :

hamid.elakkari@proxirest.ma

pour toute information complémentaire.

? Quelles sont les modalités de paiement ?

Paieement en ligne

Le paiement en ligne se fait sur le site **www.proxirest.ma**.

Il faut absolument indiquer en objet le nom de votre enfant, son matricule et sa classe, sans cela, nous ne pouvons lier le paiement à l'enfant concerné.

ATTENTION :

Le paiement du premier trimestre s'arrête le 16 septembre 2026.

Dépassant ce délai, votre enfant ne pourra plus bénéficier de la prestation cantine à partir du **jeudi 17 septembre 2026.**